

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **111 (1985)**

Heft 19

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

6^e rang

L'auteur maîtrise mal le caractère urbain du lieu. Les éléments dominants se tiennent en retrait, reportant le poids de l'ensemble vers l'ouest au détriment de l'angle des rues du Temple et des Tilleuls. L'espace public est ainsi dilué, relevant plutôt d'un milieu péri-urbain.

Le complexe n'est pas ressenti comme un ensemble compact, mais comme deux unités reliées entre elles par un corps de bâtiment enterré et une terrasse sans grand caractère, ouverte à la po-

pulation, mais sans grand intérêt pour les utilisateurs.

Par contre, le jury relève une bonne organisation intérieure, les espaces se distribuent clairement dès l'entrée et l'enchaînement des parcours est assez bien résolu.

L'utilisation scolaire et publique des équipements trouve une réponse satisfaisante.

Le jeu des volumes, des vides et des pleins est agréable et démontre une bonne maîtrise de la part de l'auteur. La création du garage

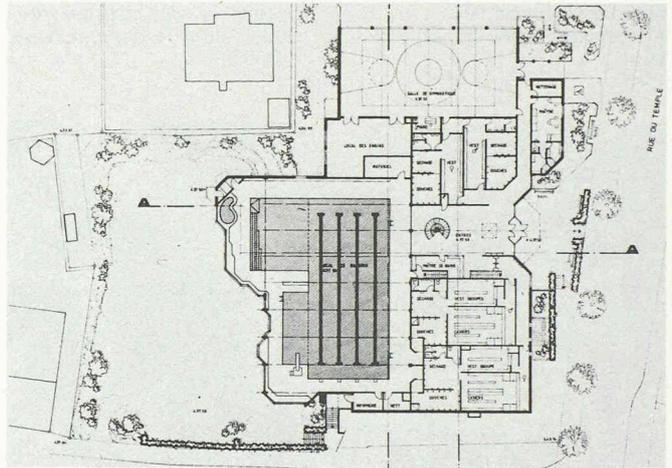
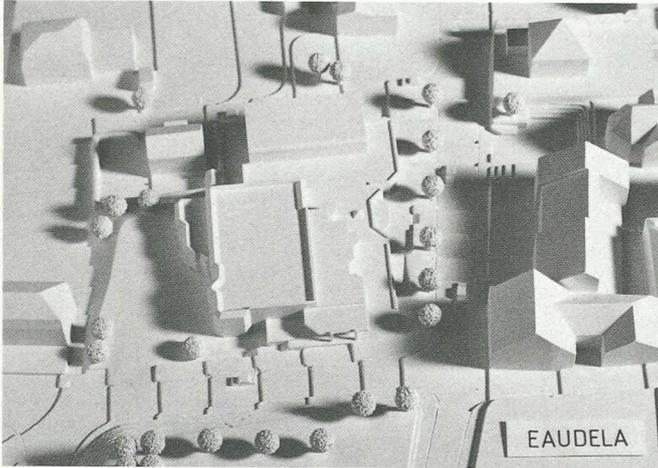
permet d'aménager un espace vert important, et la cafétéria offre l'intérêt de s'ouvrir vers l'extérieur, côté ville.

Sur le plan économique, le projet se situe dans la moyenne générale. Il n'offre pas d'avantages remarquables et ne propose pas de solutions nouvelles ou intégrées. Le jury écarte le projet de la distribution des prix, car il souffre trop de son manque d'intégration au milieu urbain et de sa méconnaissance du lieu.

Des faiblesses relevées dans la

qualité de certains espaces et dans l'économie générale du projet ne le rendent pas convaincant.

Cube contrôlé: 18350 m³ SIA.



Actualité

Mesures en faveur de l'utilisation rationnelle de l'électricité (loi sur l'économie électrique)

Rapport de la Commission fédérale de l'énergie

Par 12 voix contre 9, la majorité de la Commission fédérale de l'énergie (CFE) recommande à la Confédération de ne pas élaborer une loi sur l'économie électrique (LEE). C'est ce qui ressort de son plus récent rapport. La majorité de la commission considère pourtant que, à deux exceptions près, toutes les mesures étudiées qui visent une utilisation rationnelle de l'électricité sont judicieuses, même si les avis divergent parfois très largement sur la manière de les concrétiser.

Le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) avait chargé la CFE d'examiner les mesures qu'une telle loi en faveur de l'utilisation rationnelle et économe d'électricité permettrait de mettre en œuvre. Les mesures les plus importantes se rapportent aux tarifs d'électricité et aux conditions de raccordement, au chauffage par résistance, à la climatisation et la préparation d'eau chaude ainsi qu'à la promotion de la pompe à chaleur et de la production décentralisée d'électricité. A cela s'ajoutent des prescriptions relatives à l'étiquetage et à la consommation d'énergie des appareils.

Le Conseil fédéral a pris acte du rapport lors de sa séance du 3 juillet, et en a autorisé la publication. Le rapport donne une vue d'ensemble des mesures envisageables dans le domaine de l'électricité, des possibilités qui s'offrent pour les réaliser et des principaux arguments pour ou contre une loi sur l'économie électrique. Il fournit une base de décision pour la poursuite de la politique de l'électricité. Après un complément d'enquêtes, le DFTCE préparera une proposition à l'adresse du Conseil fédéral.

Présidée par le conseiller d'Etat tessinois Fulvio Caccia, la commission, forte de 21 membres, a examiné à fond les mesures dans le secteur de l'électricité. En ce qui concerne les possibilités de les réaliser, elle a examiné des recommandations de l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS), des réglementations contractuelles, des principes législatifs, jusqu'à des dispositions légales détaillées au niveau des cantons ou de la Confédération. Ces solutions diffèrent tant par leur forme juridique que par leur force obligatoire.

Le rapport (avec un volume d'annexes) s'obtient à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3003 Berne.

La glace, nouveau matériel de construction

Iccrete est le nom d'un nouveau matériel de construction basé sur la glace. Plusieurs entreprises ont collaboré au développement du nouveau matériau, très léger et durable et bien meilleur marché que le béton.

Iccrete consiste en une masse comprimée, formée de glace produite industriellement et concassée. Cette glace, à base d'eau douce, est mélangée à différents éléments pour obtenir plus de résistance.

Ce matériau est conservé gelé à l'aide de tuyaux de congélation. Un matériau d'isolation empêche la glace de fondre. Au-dessus de l'isolation, on dispose une chape de béton, d'acier ou de fibres.

Iccrete peut être mis en œuvre en mer comme à terre. D'après les fabricants, il peut être utilisé pour des quais, des môles, des brise-vagues et sur des installations pétrolières. Dans ce dernier secteur, il est particulièrement adéquat en eau profonde. On peut l'employer pour la construction de fonds marins artificiels, sur lesquels les plates-formes peuvent être placées ou ancrées. Les fabricants précisent que les fonds marins artificiels forment une fondation sûre et adéquate pour différents type de structures.

Les travaux de développement de *Iccrete* ont commencé en 1978.

Barrage-voûte historique dans les Alpes vaudoises

Ingénieurs et architectes suisses n° 13 du 20 juin 1985

Nous avons présenté dans ces colonnes un bref exposé consacré au plus ancien barrage maçonné connu en Suisse, construit à la fin du XVII^e siècle dans le vallon de l'Eau-Froide, dit de la «Joux-Verte». Nos lecteurs savent donc

que ce témoin de l'ingéniosité des bâtisseurs d'il y a trois siècles a été restauré partiellement et peut être visité pendant certaines périodes de l'année.

A ceux qui désireraient en apprendre plus sur cet ouvrage, nous recommandons la brochure que vient d'éditer la commission de restauration de l'association du Musée suisse du sel. Elle retrace l'histoire du barrage-écluse de la Joux-Verte, destiné à faciliter le flottage des quantités importantes de bois brûlé pour la cristallisation de la saumure dans les salines de Roche, d'Aigle et du Bévieux. Ce mode de transport, du bois, simple mais source de pertes importantes de bois, est resté en service jusqu'aux dernières années du XIX^e siècle, qui virent la construction de routes de desserte en un réseau de plus en plus dense.

Bien que le flottage du bois apertienne au passé dans notre pays, il est intéressant d'en connaître les détails techniques, car leur développement et leur évolution préfigure à certains égards les grands ouvrages qui servent aujourd'hui à la gestion et à l'exploitation de l'énergie hydraulique. Abondamment illustrée, cette brochure se lit avec intérêt et fait mieux comprendre pourquoi il valait la peine de reconstruire un ouvrage d'art trois fois centenaire.

Au temps du flottage du bois sur l'Eau-Froide — Le barrage-écluse historique de la Joux-Verte, par Daniel Ruchet et Albert Hahling (texte français et allemand), format A4, 32 pages avec 20 illustrations, dont 3 en couleur, en vente au Musée suisse du sel, rue du Midi 1, 1860 Aigle. Prix: Fr. 12.50.